



Groupe de discussion

Pacte pour un Enseignement d'excellence

« Différenciation et remédiation »

**Rapport du groupe de discussion mené auprès d'enseignants
du secondaire à Dinant
22 mars 2018**

Coralie Delhaye (ULB)

Anissa El Guenouni (ISPG) - Géraldine Lambert (ISPG)

Catherine Van Nieuwenhoven (UCL/ISPG)



Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	2
AVANT-PROPOS	3
1. LA MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE	3
1.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX DU « GROUPE DE DISCUSSION »	3
1.2. OBJECTIF DU GROUPE DE DISCUSSION MENÉ AVEC DES ENSEIGNANTS.....	3
1.3. THÈMES ABORDÉS ET GUIDE D'ENTRETIEN	4
1.3.1. <i>Thèmes abordés</i>	4
1.3.2. <i>Guide d'entretien</i>	4
1.4. DÉROULEMENT DES SÉANCES.....	4
1.5. TRAITEMENT DES DONNÉES.....	5
1.6. COMPOSITION DU GROUPE DE DISCUSSION.....	5
1.7. DESCRIPTION DE L'ÉCOLE	5
2. L'ANALYSE (SYNTHÈSE) DES DISCOURS	6
2.1. FONDEMENTS DE LA THÉMATIQUE SELON LES PARTICIPANTS	6
2.2. PRATIQUES MISES EN ŒUVRE	6
2.2.1. <i>Faire de la différenciation en classe</i>	6
2.2.1.1. <i>Différencier en apportant des aides supplémentaires aux élèves en difficulté</i>	6
2.2.1.2. <i>Différencier en organisant des groupes parallèles</i>	6
2.2.1.3. <i>Différencier en enseignant de manières différentes</i>	7
2.2.2. <i>Faire de la différenciation hors classe</i>	7
2.3. FREINS.....	8
2.4. RÉFLEXIONS CONCERNANT LES DEUX PÉRIODES HEBDOMADAIRES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ	8
2.5. CONDITIONS	9
3. SYNTHÈSE GÉNÉRALE.....	10
ANNEXE.....	11

Avant-propos

L'objet de ce rapport est de présenter la synthèse des propos recueillis auprès d'un groupe d'enseignants du secondaire issus d'une même école secondaire de la ville de Dinant. Cette équipe pédagogique a été rencontrée pendant une durée de deux heures, dans le cadre d'un « groupe de discussion » portant sur « la différenciation/remédiation ».

Dans la première section, nous précisons le dispositif méthodologique mis en œuvre : les principes généraux de la méthode par « groupe de discussion », les objectifs spécifiques poursuivis, le guide d'entretien, le déroulement du dispositif, la méthode de traitement des données recueillies, la composition du groupe de discussion rencontré et la description de l'école.

Dans la deuxième section « Analyse des discours », nous présentons une synthèse des discours tenus par les participants autour de la différenciation/remédiation : les fondements de la thématique considérée par les enseignants rencontrés, les pratiques mises en œuvre, les freins identifiés et les conditions à réunir pour lever ces obstacles et garantir une meilleure efficacité des dispositifs de différenciation/remédiation.

1. La méthodologie mise en œuvre

La première partie de ce rapport détaille la méthodologie mise en œuvre pour collecter les informations au sein du groupe de discussion.

1.1. Principes généraux du « groupe de discussion »

La méthode par « groupe de discussion » permet de collecter des données auprès de plusieurs acteurs simultanément, ayant le même statut, en garantissant la symétrie des relations (Doise & Mugny, 1997).

Concrètement, la technique consiste à recruter, en fonction de l'objet de l'étude, entre quinze et vingt personnes volontaires, et à susciter une discussion ouverte répondant à une logique de créativité. Cette discussion se structure autour d'un guide d'entretien (voir ci-après) définissant les différents thèmes à l'étude. Une analyse de la discussion, sous forme de synthèse, permet de relever les idées principales des participants. Cette méthode de travail se base en outre sur le principe de confidentialité, les participants ont donc la garantie de l'anonymat.

1.2. Objectif du groupe de discussion mené avec des enseignants

Cette méthode par « groupe de discussion » a été appliquée auprès d'une équipe pédagogique de Dinant, qui a été rencontrée une fois, avec comme objectif général de nourrir les réflexions en cours sur « la différenciation/remédiation », en recueillant les avis et témoignages d'acteurs. Cette même thématique a été abordée à une seconde reprise dans un second

établissement scolaire à Bastogne. La synthèse des échanges de cette seconde organisation fait l'objet d'un second rapport.

Plus précisément, l'objectif a été de :

- Faire le point sur les concepts abordés, recueillir des mesures, des initiatives, des pratiques ou des **dispositifs** jugés pertinents ;
- Repérer les **conditions**, les implications et les scénarios d'opérationnalisation de ces différentes **initiatives**.

1.3. Thèmes abordés et guide d'entretien

1.3.1. Thèmes abordés

Le thème de ce groupe de discussion est celui de la « différenciation/remédiation ». Il a été déplié en plusieurs axes :

- Quelle est la situation actuelle et l'idéal à viser en matière de différenciation en et hors classe ?
- Quelles sont les pratiques et les conditions permettant la mise en œuvre de la différenciation ?

1.3.2. Guide d'entretien

Les discussions ont été structurées à l'aide d'un guide comprenant des questions principales et des questions de relance. Ce canevas figure en annexe.

1.4. Déroulement des séances

L'équipe pédagogique a été rencontrée lors d'une séance de deux heures, le jeudi 22 mars 2018.

La séance a débuté par un mot d'accueil et des présentations. D'une part, les chercheurs se sont présentés et ont expliqué le dispositif méthodologique du groupe de discussion : ses objectifs, le thème discuté, les principes et règles méthodologiques (garantie d'anonymat, enregistrement des séances, les règles de communication...). D'autre part, les participants se sont présentés lors d'un tour de table pour préciser la fonction qu'ils occupent dans l'école.

Enfin, les participants ont reçu quelques informations sur ce qui est prévu dans l'avis n°3 du groupe central du Pacte, ainsi que dans le rapport rédigé par de Briey (2018) sur l'accompagnement personnalisé.

1.5. Traitement des données

À la suite de la séance, les *verbatim* ont été regroupés et analysés selon plusieurs axes : les représentations des participants concernant le thème, les pratiques mises en place dans leur école, les freins rencontrés et les leviers permettant de les dépasser et, enfin, les conditions garantissant un bon fonctionnement des pratiques identifiées.

L'analyse, présentée sous forme de synthèse, met principalement l'accent sur les aspects communs et les éléments les plus récurrents des discours, sans pour autant négliger les éventuels points de divergence les plus importants. Elle est attentive à rester fidèle aux propos tenus par les participants dans leur globalité.

1.6. Composition du groupe de discussion

Afin de recueillir les représentations et avis sur la question de la différenciation/remédiation, plusieurs écoles ont été contactées pour nous accueillir au sein de leurs locaux. Cet établissement est l'une des deux écoles qui ont accepté cette proposition pour la thématique en question.

Le groupe de discussion a finalement réuni neuf participants issus d'une école de la ville de Dinant et se composait d'enseignants de langues (Français, Espagnol, Anglais, Néerlandais, etc.), de mathématiques, de morale, de citoyenneté, de sciences, d'économie et de techniques (coiffure). Les enseignants avaient des expériences très variées et des anciennetés différentes, allant de quelques mois à 29 ans.

Parmi ces enseignants, plusieurs donnent des cours de remédiation ou apportent une aide aux élèves dans le cadre de l'école des devoirs.

Les directeurs et sous-directeurs n'ont pas participé aux échanges pour garantir la symétrie des rapports de force dans le dialogue entre participants.

1.7. Description de l'école

Le groupe de discussion est composé d'enseignants du niveau secondaire d'une même école. L'équipe enseignante est composée d'environ 75 professeurs. L'établissement visité fait partie du réseau officiel et est situé à Dinant. L'école ne se trouve pas dans le centre-ville mais sur les hauteurs de la ville, dans un cadre aéré. L'indice socio-économique de l'école se situe entre 6 et 15 sur 20.

L'établissement propose un enseignement technique de qualification et un enseignement professionnel. L'enseignement de transition n'est pas organisé au sein de l'école, et seul l'enseignement différencié se fait au premier degré. Que ce soit en technique ou en professionnel, plusieurs options sont proposées aux élèves : gestion, comptabilité, techniques sociales, animation, électromécanique, coiffure, puériculture, électricité industrielle, etc.

2. L'analyse (synthèse) des discours

2.1. Fondements de la thématique selon les participants

Il a tout d'abord été demandé aux participants de clarifier ce qu'était pour eux la différenciation. Différentes approches ont été mises en évidence et ils les ont très spontanément reliées à des pratiques. Les quatre types d'interprétation de ce qu'est la différenciation sont l'apport d'aides supplémentaires et adaptées au profil spécifique des élèves; l'organisation de groupes et de dispositifs parallèles ; le fait de varier les manières d'enseigner et la mise en place de dispositifs de remédiation en dehors des heures de cours.

2.2. Pratiques mises en œuvre

2.2.1. Faire de la différenciation en classe

Bien qu'au départ les enseignants ont eu tendance à associer la différenciation à la remédiation ou à l'aide plus individualisée, ils ont réalisé en discutant qu'ils mettaient déjà en place des pratiques permettant la différenciation en classe et ce à partir d'approches différentes de ce qu'est différencier.

2.2.1.1. Différencier en apportant des aides supplémentaires aux élèves en difficulté

Pour certains, il s'agit d'apporter des **aides supplémentaires** aux élèves en difficulté. Certains enseignants apportent du matériel et des ressources adaptées aux élèves à besoins spécifiques (non maîtrise de la langue d'enseignement, dyslexie, hyperactivité, etc.). D'autres donnent la même leçon, mais travaillent plus avec les élèves en difficulté. Certains participants ont évoqué des expériences avec un accompagnateur – en plus de l'enseignant – qui repère rapidement les élèves qui ont des difficultés et les aide. Quelques enseignants mettent toutefois en évidence qu'il arrive que les élèves en difficulté attendent de se faire assister plutôt que d'essayer eux-mêmes, ce qui creuse les écarts entre élèves. Des enseignants construisent des dispositifs permettant à de plus petits groupes (8 élèves) de travailler à des rythmes différents tout en recevant un feedback plus individuel.

2.2.1.2. Différencier en organisant des groupes parallèles

Pour d'autres, il s'agit d'organiser des **groupes parallèles** pour adapter l'enseignement aux niveaux ou aux besoins de différents groupes d'élèves : créer des leçons différentes selon le groupe. Certains enseignants mettent toutefois en évidence que « catégoriser » en différents groupes creuse les écarts entre élèves et baisse la motivation de ceux qui sont au courant d'appartenir au groupe des « faibles ». Des enseignants proposent également aux élèves de travailler en leur donnant des objectifs différents (du plus simple au plus complexe) et en permettant aux élèves d'avancer jusqu'où ils peuvent ou veulent aller dans les objectifs communs.

2.2.1.3. Différencier en enseignant de manières différentes

D'après certains enseignants, la différenciation consiste aussi à prendre en considération le niveau et les expériences passés du groupe classe dans la manière de donner cours à tous les élèves, ou encore veiller à **enseigner de différentes manières** les mêmes savoirs et compétences à tous les élèves. Par exemple, un enseignant évoque que le travail de groupe permet de faire de la différenciation, parce que les pairs vont aider à retraduire la consigne autrement et donner accès à la compréhension. Cela nécessite toutefois de gérer des éventuelles tensions relationnelles. Un autre enseignant rapporte qu'il organise de l'instruction par les pairs : il demande à ceux qui maîtrisent les compétences attendues d'enseigner aux autres. Les élèves qui les maîtrisent déjà développent des compétences supplémentaires notamment communicationnelles ou une maîtrise supérieure des compétences attendues en les expliquant à d'autres.

2.2.2. Faire de la différenciation hors classe

Les enseignants mettent aussi en évidence qu'il s'agit d'organiser la différenciation en dehors de la classe : organiser des séances de **remédiation** (facultatives ou obligatoires) ou encore de proposer une **aide** à la réalisation des devoirs. Par exemple, lorsque la plupart des élèves sont en stage, les enseignants qui sont libres peuvent être contactés par les élèves pour recevoir une aide individualisée. Un enseignant met toutefois en évidence qu'il ne faut pas extraire les élèves de leur classe, mais trouver un système qui permet aux élèves de faire de la remédiation en dehors des heures de cours communs. Si les élèves sont extraits de la classe, le dispositif d'enseignement est interrompu et les élèves développeront d'autres lacunes.

Un enseignant propose aux élèves d'évaluer eux-mêmes leurs propres difficultés pour faire des choix en matière de remédiation. Certains enseignants évoquent alors l'absence de motivation des élèves à participer aux remédiations. C'est important que cela reste un choix pour l'élève. L'aide doit être perçue par l'élève comme très ciblée et ayant pour objectif de réussir les évaluations, ce qui semble être un facteur de motivation important. D'autres enseignants proposent que la décision d'envoyer les élèves en remédiation soit prise en conseil de classe et soit plus ou moins imposées à l'élève (par exemple en lui donnant le choix entre trois cours pour la remédiation). Enfin, les participants mettent en évidence que l'organisation des remédiations peut changer la qualité des séances. Savoir sur quoi portera la remédiation à l'avance et le nombre d'élèves permet aux enseignants de mieux se préparer plutôt qu'entrer en classe sans savoir à l'avance ce qu'ils devront faire avec les élèves.

Enfin, les enseignants ont évoqué une activité qui a été organisée après la session d'examens (pendant les délibérations) : certains professeurs ont été désignés pour proposer aux élèves des activités telles que du bricolage, des quizz musicaux, des remédiations, etc. Systématiquement, les élèves choisissaient les activités qui étaient les moins « scolaires » et ne se préoccupaient pas vraiment d'améliorer les compétences qui leur posent des difficultés.

2.3. Freins

Tout au long des discussions, les enseignants ont souligné différents freins à la mise en œuvre de pratiques de différenciation.

Il s'agit tout d'abord du **manque de moyens** : le manque de temps pour faire un suivi plus individualisé, la taille trop importante des classes (parfois composées de 30 élèves), l'absence de locaux pour faire travailler les élèves séparément si nécessaire, les contenus des programmes qui sont trop nombreux pour le temps alloué à leur enseignement. Prendre le temps de corriger trois niveaux d'exercices ne permet pas d'arriver au bout du programme. Et si un enseignant décidait malgré tout de tenter l'expérience de la différenciation, il est non seulement assez démuné en termes de balises, mais les programmes et outils qui sont mis à sa disposition sont problématiques car ils ne lui donnent pas les instruments nécessaires et découragent la différenciation.

Ensuite, il s'agit de **freins organisationnels** généraux. Les enseignants évoquent que leurs heures de fourche ne sont pas toujours placées au bon moment dans l'horaire pour aider les élèves en difficulté. Par ailleurs, le système d'évaluation fait que certains élèves se désengagent depuis le début parce qu'ils pensent être en échec dans certains cours et ne voient pas le sens de continuer à apprendre.

Enfin, des freins manifestant un **manque d'engagement** de la part des élèves, mais aussi des enseignants, sont relevés. Les participants observent chez les élèves des buts de réussite plus que d'apprentissage: ils calculent ce qui constitue le minimum nécessaire pour réussir. Dès lors, les enseignants se posent des questions sur comment intéresser des élèves « *qui ne seront jamais motivés* ». Par ailleurs, la bonne volonté des enseignants n'est pas toujours au rendez-vous lorsqu'il s'agit de consacrer du temps et de l'énergie en dehors de la grille horaire. Il y a une mauvaise compréhension du rôle des remédiations par certains enseignants qui les perçoivent comme une punition ou alors qui pensent que l'envoi en remédiation est obligatoire.

2.4. Réflexions concernant les deux périodes hebdomadaires d'accompagnement personnalisé

Globalement, les enseignants sont assez pessimistes sur l'intérêt des mesures proposées par le Pacte, notamment en lien avec la mise en œuvre d'un tronc commun redéfini et allongé. Ce dernier est perçu comme quelque chose qui risque de leur faire perdre leur emploi et de davantage démotiver des élèves qui ont déjà arrêté leur choix en matière de filières à suivre. Ils sentent par ailleurs que les deux périodes hebdomadaires d'accompagnement individualisé ne changeront pas l'école. Face au nivellement par le bas que représente pour eux le nouveau tronc commun, ils estiment que davantage d'élèves seront en décrochage scolaire.

L'idée d'organiser des séances de remédiation, consolidation et dépassement est, d'après les participants, rien de bien nouveau. Cela peut fonctionner à condition que les élèves puissent avoir une marge de choix dans ce qu'ils vont faire, c'est-à-dire qu'il serait possible de proposer à l'élève de choisir entre certaines activités dans lesquelles les enseignants ont repéré des difficultés. En effet, bien que tout le monde ne soit pas d'accord, des enseignants observent que les élèves ne sont pas en mesure de diagnostiquer leurs propres difficultés.

Les enseignants sont demandeurs de balises explicatives et d'accompagnement, pour comprendre ce qui est attendu par les enseignants en matière de différenciation. Ils constatent que s'ils n'arrivent pas à se mettre d'accord entre eux concernant ce qu'est différencier, il est nécessaire de communiquer une vision claire dans le Pacte, concernant ce qui est attendu des enseignants.

Enfin, des participants notent que l'idée de pouvoir choisir un parcours personnalisé et différent de son voisin aurait été une meilleure différenciation ; ou encore l'idée d'enseigner quatre jours et d'organiser des dispositifs de remédiation le 5^{ème} jour pourrait être une piste intéressante.

2.5. Conditions

Les enseignants insistent sur l'importance de respecter certaines conditions pour mettre en œuvre des pratiques de différenciation, notamment en lien avec les freins qui ont été évoqués pendant la discussion. Tout d'abord, ils estiment important de donner les **moyens** pour différencier, en termes d'encadrement, de locaux (permettant de mettre en œuvre diverses méthodes d'enseignement), d'accompagnement des enseignants via les programmes et des outils, d'effectifs d'élèves plus petits, etc.

Enfin, les enseignants insistent sur l'importance d'assurer une **coordination** qui permet de mettre en œuvre des dispositifs de différenciation, en commençant par la construction d'un bon climat relationnel entre enseignants, mais aussi d'un projet cohérent. L'idée est d'éviter de faire « de la remédiation pour la remédiation » et de pouvoir identifier les difficultés de manière organisée, pour ensuite construire un dispositif cohérent en collaboration avec l'ensemble des partenaires. Certains participants font remarquer à ce propos qu'il y a beaucoup d'enseignants en demande d'occupation mais qui ne sont pas mobilisés alors qu'ils pourraient l'être avec quelques modifications organisationnelles.

3. Synthèse générale

Les participants mettent en place des pratiques qui renvoient à différentes représentations de ce que veut dire « différencier » : apporter des aides supplémentaires aux élèves en difficulté ; organiser des groupes et des dispositifs parallèles ; varier les manières d'enseigner ; et mettre en place des dispositifs de remédiation en dehors des heures de cours.

Parmi les **freins** identifiés par les enseignants, on retrouve le manque de moyens ; des freins organisationnels généraux ; et des freins manifestant un manque d'engagement de la part des élèves, mais aussi des enseignants.

Comme **conditions** pour dépasser ces difficultés, les participants évoquent le fait de donner des moyens pour différencier, en termes d'encadrement, de locaux (permettant de mettre en œuvre diverses méthodes d'enseignement), d'accompagnement des enseignants via les programmes et des outils, d'effectifs d'élèves plus petits, etc. Ils insistent sur l'importance d'assurer une coordination qui permet de mettre en œuvre des dispositifs de différenciation, en commençant par la construction d'un bon climat relationnel entre enseignants, mais aussi d'un projet cohérent et organisé.

Enfin, les participants soulignent leur pessimisme sur l'intérêt des mesures proposées par le Pacte, notamment en lien avec la mise en œuvre d'un tronc commun redéfini et allongé. Ce dernier est perçu comme quelque chose qui risque de leur faire perdre leur emploi et de davantage démotiver des élèves qui ont déjà arrêté leur choix en matière de filières à suivre. Ils sentent par ailleurs que les deux périodes hebdomadaires **d'accompagnement individualisé** ne changeront pas l'école. Face au nivellement par le bas que représente pour eux le nouveau tronc commun, ils estiment que davantage d'élèves seront en décrochage scolaire. Les enseignants sont demandeurs de balises explicatives et d'accompagnement pour comprendre ce qui est attendu par les enseignants en matière de différenciation.

Annexe

Question pour le groupe de discussion

La Différenciation/remédiation situation actuelle et idéale à viser

1. Définition et situation actuelle

- **Qu'est-ce que pour vous la différenciation/remédiation EN classe ?** Comment aidez-vous les élèves en difficulté en classe actuellement ? Comment cela se passe ? Est-ce que l'hétérogénéité vous pose problème ? Quelle est la place du redoublement et de la réorientation ?
- **Existe-t-il des dispositifs de soutien aux élèves HORS classe ?** Sont-ils formels (organisés par l'école) ou informels (reposant sur votre bonne volonté) ? Sont-ils proposés à tous ? Qu'est-ce qui freine actuellement une remédiation effective ? Que faut-il viser ?

Pratiques et conditions de mise en œuvre

2.1. Pratiques

- Avez-vous **des exemples de pratiques**, de mesures, d'initiatives ou de dispositifs mis en œuvre dans vos classes que vous jugez particulièrement pertinents ? Qu'est-ce que cela a provoqué comme changement et apport ?
- Comment prenez-vous en charge (votre responsabilité) les actions de remédiation des élèves en difficultés critiques qui doivent être réalisées en dehors de la classe ? Jusqu'où estimez-vous que vous devez accompagner les élèves en difficulté ?
- Que faire avec les élèves qui n'ont pas de problème ?

2.1'. Propositions

Dans les nouvelles propositions du Groupe Central, 2 périodes spécifiques seront allouées à l'accompagnement personnalisé des élèves en difficultés :

- Comment imaginez-vous ces deux périodes par semaine ?
- Que pourrait-on mettre en place ? Avec ou sans personnel en plus ?

2.2. Conditions de réalisation

- **Quelles sont les conditions qui doivent être remplies** pour que ces mesures soient possibles et fructueuses ?

Conclusion

- **Autres éléments importants à rajouter ?**